

baudruche et les cordes à boyau. On commence par les faire tremper dans l'eau; puis, après avoir attaché une de leurs extrémités à un anneau, on les racle avec un couteau, pour les nettoyer des matières fécales qui y restent adhérentes et pour en détacher la graisse, avec laquelle on fait des suifs de qualité inférieure. Les boyaux sont ensuite retournés de manière que la membrane interne vienne en dehors; puis on fait des paquets de ces boyaux retournés, on les met tout humides dans des tonneaux défoncés, où on les laisse plusieurs jours afin qu'ils subissent un commencement de fermentation; après quoi on procède à un nouveau ratissage, pour enlever la membrane muqueuse. Les boyaux étant ratissés, on les lave à plusieurs eaux; on les noue par un fil à l'une de leurs extrémités, et, au moyen d'un tuyau passé dans l'autre extrémité, on les gonfle d'air, puis on noue aussi cette extrémité comme la première, et on porte les boyaux gonflés au séchoir. Après la dessiccation, des ouvriers dégonflent les boyaux en les perçant à un bout et les réunissant par paquets; on les porte ensuite dans le soufrier, où on les expose pendant quatre heures à la vapeur d'acide sulfureux, qui les blanchit et les préserve de toute nouvelle fermentation. On les sèche de nouveau, on les emballa dans des sacs où l'on a mis du camphre et du poivre, et on les vend aux charcutiers, qui s'en servent pour fabriquer les saucisses et les saucissons.

La baudruche se prépare avec la membrane péritonéale de l'intestin cœcum du bœuf ou du mouton. L'ouvrier, après avoir enlevé cette membrane de dessus le boyau et l'avoir ratissée, l'étend sur une planche, la fleur en dessous; sur cette première membrane, il en étend une seconde, la fleur en dessus, de sorte que les deux membranes se collent intimement l'une à l'autre par la surface qui était en contact avec la membrane musculeuse de l'intestin. On colle ensuite la baudruche sur les bords d'un châssis de bois, on la lave avec une dissolution d'alun, puis avec une autre dissolution de colle de poisson dans du vin blanc; on y met ensuite une couche de blancs d'œufs; on la coupe en carrés qu'on met sous une presse, et on en forme des livrets pour les bœufiers d'or.

La préparation des cordes à boyau est la partie la plus difficile de l'art du boyaudier. Les cordes dites des rémouleurs ou des Lorrains se font avec les boyaux de cheval coupés en quatre lanières. On réunit un nombre de ces lanières proportionné à la grosseur de la corde, et on les soumet à quatre tordages successifs, après chacun desquels les cordes sont soumises à diverses manipulations. On fait avec les boyaux de mouton les cordes à raquette, à fouet et d'archet, les cordes pour horlogers, et enfin les cordes pour les instruments de musique. Pendant longtemps Naples eut le monopole des bonnes cordes d'instruments; mais aujourd'hui Paris en fabrique qui ne le cèdent en rien à celles d'Italie, sauf toutefois les cordes les plus fines, appelées *chanterelles*, qu'il faut toujours faire venir de Naples quand on veut les avoir parfaites. On attribue la supériorité des chanterelles de Naples à ce que les moutons d'Italie sont moins forts que les nôtres, d'où il résulte, sans doute, que les membranes de leurs intestins sont plus fines et plus délicates. Quoi qu'il en soit, voici de quelle manière on fabrique les cordes d'instruments: quand les boyaux ont subi les premières préparations dont nous avons parlé pour ceux qui doivent servir aux charcutiers, on les fait macérer dans des eaux alcalines de plus en plus fortes, et, après chaque macération, on les ratisse avec un ongle en cuivre; puis on les lave dans une eau courante ou fréquemment renouvelée, on les réunit au nombre de trois ou quatre, et on file la corde; enfin on la soufre et on y met une couche de bonne huile d'olive. Ainsi préparées, les cordes à boyau deviennent meilleures en vieillissant, et on ne les livre au commerce qu'après les avoir gardées plus ou moins longtemps en magasin.

BOYAUDIER, *ière* s. (bo-i-dé, iè-ré — rad. *boyau*). Techn. Ouvrier, ouvrier qui travaille à la préparation des boyaux: *Les établissements des boyaudiers sont considérés comme insalubres*. (Blanqui.)

BOYVAL, homme qui joua un rôle odieux dans la Révolution, né Saint-Amans (Lozère) vers 1759, mort en 1795. D'abord tailleur, il fut ensuite soldat au service de l'Autriche, déserta, entra en France et devint commissaire-greffier de la commune de Paris. Accusé de faire des enrôlements pour l'étranger, il fut arrêté et se fit l'espion des prisonniers. Il inventait des complots imaginaires et dénonçait comme y ayant pris part une foule de personnes, pour le seul plaisir de les faire condamner, car il se vantait de faire tomber la tête de tous ceux qui lui déplaisaient. Ses crimes requèrent leur juste punition le 17 floral an III, et il fut guillotiné.

BOYCE (Guillaume), musicien et compositeur anglais, né à Londres en 1710, mort en 1779. Il est surtout connu par la publication d'une collection de morceaux de musique d'église empruntés aux anciens maîtres; mais il composa lui-même des oratorios, des symphonies, des motets et la musique de plusieurs pièces de théâtre, notamment la *Guirlande* (1749), la *Loterie du berger* (1752), etc.

BOYCEAU (Jacques), seigneur de la Baraudière, horticulteur français du XVII^e siècle. Il fut intendant des jardins de Louis XIII et de Louis XIV. On lui doit les ouvrages suivants: *Traité du jardinage selon les saisons de la nature et de l'art* (1638, in-fol.); *Traité du jardinage, qui enseigne les ouvrages qu'il faut faire pour avoir un jardin dans sa perfection, avec la manière de faire les pépinières, greffer, enter les arbres, etc.* (1689).

BOYD (Robert), puissant seigneur et homme d'Etat écossais, mort en Angleterre en 1470, usurpa la régence pendant la minorité de Jacques III, accapara pour lui et les siens toutes les charges de la couronne, se fit nommer grand chambellan et donna la sœur aînée du roi en mariage à son fils, qui fut créé comte d'Arran. Jacques III, aidé du parlement, secoua enfin ce joug insolent, et Boyd, obligé de prendre la fuite, alla fuir ses jours en Angleterre. Son fils passa à l'étranger et mourut à Anvers après avoir vu casser son mariage, et Alexandre Boyd, frère de Robert, qui n'avait pu s'échapper, fut condamné à mort et exécuté.

BOYD (Marc-Alexandre), littérateur écossais, né en 1567 à Galloway, mort en 1601. Neveu d'un archevêque de Glasgow, il montra de bonne heure un caractère turbulent et querelleur et eut une jeunesse des plus agitées. Étant allé à Paris vers 1585, il perdit au jeu presque tout ce qu'il possédait, s'appliqua alors à l'étude, acquit une vaste instruction, puis embrassa la carrière des armes avec non moins de succès. Après avoir servi plusieurs années en France, il retourna dans son pays natal, où il mourut. On a de lui des *Epistolæ heroidum*, des hymnes latins insérés dans les *Deliciae poetarum scotorum* (1637), et on lui attribue une traduction des *Commentaires de César* en grec.

BOYD (Hugues), publiciste anglais, né en Irlande en 1746, mort à Madras en 1794. Entraîné par son goût pour la politique, il se rendit à Londres, se jeta dans le parti populaire, prit part à la rédaction de plusieurs feuilles publiques et s'acquit une grande réputation de patriotisme. Lancé dans le grand monde, où son esprit et ses manières aimables le faisaient accueillir avec empressement, il eut bientôt dissipé sa médiocre fortune et se vit obligé d'accepter, en 1781, le modeste emploi de second secrétaire du gouverneur de Madras. Chargé d'une mission près du roi de Candy, il tomba au pouvoir des Français, fut mis en liberté sur parole, et remplit, à son retour, un emploi important à Madras. Il est un de ceux auxquels on a attribué les fameuses *Lettres de Junius*, publiées dans le *Public Advertiser*, en 1769, 1770 et 1771.

BOYD (Henri), poète anglais, né en Irlande, mort en 1832. Il fut vicaire de Ratfriland et consacra ses loisirs à la poésie. On lui doit des *Poèmes dramatiques et lyriques* (1796); une traduction en vers anglais de la *Divine comédie*, de Dante; *The Woodman* (le Chasseur), conte (1805); les *Triumphes de Pétrarque*, traduits en vers anglais (1807), etc.

BOYD (le révérend James R.), humaniste américain, né en 1804, dans l'Etat de New-York, professeur de philosophie morale au collège Hamilton, s'est fait connaître des amis des lettres par des éditions critiques et analytiques d'auteurs classiques dans les écoles anglaises et américaines: le *Paradis perdu*, de Milton; les *Nuits*, d'Young; plusieurs poèmes de Cooper; le *Cours du Temps*, de Pollok, etc. On lui doit des ouvrages personnels: *Éléments de rhétorique et de critique littéraire*; *Philosophie morale ecclésiastique*; *Éléments de critique*, de Kame, avec additions, etc.

BOYD (le révérend Andrew-Kennedy-Hutchinson), né en 1825, en Ecosse, prit ses grades à l'Université de Glasgow, et entra dans les ordres en 1851. Il est desservant à Edimbourg. Il a fourni des articles très-variés au *Fraser's Magazine*; les plus importants en ont été recueillis en volumes et réimprimés sous ces titres: *Recréations d'un ministre du pays* (deux séries); *Heures de loisir en ville*, essais pieux, esthétiques, moraux, sociaux et domestiques.

BOYDELL (Jean), graveur et marchand d'estampes anglais, né à Dorrington en 1719, mort à Londres en 1805. Il exerça avec quelque talent l'art du graveur, mais c'est surtout comme collectionneur et marchand d'estampes qu'il se rendit célèbre. Possesseur d'une fortune considérable, qu'il devait au travail et au commerce, il consacra une somme de plus de deux millions à l'exécution d'une édition de Shakespeare, pour laquelle il fit graver quatre-vingt-seize planches admirables d'après des tableaux qu'il avait commandés expressément aux plus grands peintres de l'Angleterre. Cette entreprise princière exerça une influence salutaire sur l'art, mais compromit la fortune de Boydell, à qui l'on doit encore les cent quatre-vingt-seize planches de l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume. Il fut longtemps alderman et eut l'honneur d'être nommé lord-maire de Londres.

BOYE s. m. (bo-ïe). Argot. Forçat chargé d'administrer la bastonnade à ses compagnons.

BOYE s. m. (bo-ïe). Bourreau. || Vieux mot.

— Erpét. Serpent d'eau qui passe pour teter les vaches.

BOYE s. f. (bo-ïe — rad. *boyau*). Pop. Gros ventre d'un enfant, d'un petit animal, d'un oiseau qui n'a pas encore de plumes: *Ce moineau n'a que la boye*.

BOYE (Brigitte-Catherine), femme poète danoise, née en 1742, morte en 1824. Elle s'adonna à la poésie dramatique et lyrique et publia, entre autres écrits: *Melicerte*, pastorale en deux actes (1780); le *Psautier de David* (1781); le *Vieux roi Gorm* (1781); et *Sigrid*, ou la *Mort de Regnald*, etc. Brigitte Boye a composé en outre des psaumes, dont un grand nombre ont été adoptés dans le psautier évangélique de Goldberg, et dans celui du couvent de Røskilde.

BOYE (Jean), philosophe et littérateur danois, né à Copenhague en 1756, mort en 1830. Il passa presque toute sa vie dans les fonctions de sous-recteur et de recteur de divers collèges. Ses ouvrages philosophiques sont: *Réputation de la philosophie de Kant*, et *l'Ami de l'Etat* (1793, 3 vol. in-8°), où il traite du bonheur, de l'origine du droit, de l'industrie, etc. Parmi ses ouvrages purement littéraires, nous citerons seulement son *Traité de l'art d'écrire l'histoire* (Copenhague, 1815).

BOYE (Frédéric, baron de), artiste et écrivain suédois, né à Stralsund en 1773, mort en 1857. Il servit d'abord dans l'artillerie, où il parvint au grade de lieutenant-colonel. Nommé ensuite chambellan de la reine Hedwige-Elisabeth-Charlotte, il passa plusieurs années à la cour, dont il fit les délices par son double talent d'artiste et de poète. A la mort de la reine, en 1818, il se livra tout entier aux arts et aux lettres, publia un *Magasin illustré*, dont il fut l'unique rédacteur; un *Dictionnaire des peintres*, et une *Histoire de la diète suédoise de 1627 à 1823*, deux ouvrages qui font encore aujourd'hui autorité. Membre de la diète, il se fit distinguer et considérer dans les rangs de l'opposition. Choisi, en 1843, par l'ordre de la noblesse, pour directeur du palais héraldique, il occupa cette place jusqu'à sa mort.

BOYE (Adolphe-Engelbert), littérateur danois, né en 1784, mort en 1851. Il a donné des éditions de Holberg, de Storm, de Vessel, avec des commentaires et des notices biographiques; il a travaillé à la rédaction de plusieurs journaux, traduit en danois les comédies de C. Delavigne et publié le *Parnasse danois*, recueil de poésies anciennes et modernes.

BOYE (Gaspard-Jean), prêtre et poète danois, neveu de Brigitte-Catherine Boye, né à Kongsberg en Norvège en 1791, mort en 1853; il étudia la théologie à l'Université de Copenhague et se fit connaître de bonne heure comme poète dramatique. Ses nombreuses œuvres ont été représentées avec succès de 1820 à 1827. On cite parmi les meilleures: *Conradin* (1821); *Juta, reine de Danemark* (1824); le *Roi Sigurd* (1826); *Eric VII, roi de Danemark* (1824); *William Shakespeare*, etc. Ces pièces ont été retirées du répertoire, à l'exception de *William Shakespeare*, dont la reprise, en 1858, fut vivement applaudie. Un des plus beaux chants de sa tragédie de *Soend Grathe*: *Il est un beau pays situé à l'extrémité du nord*, a été choisi comme chant national du Danemark. Ordonné prêtre et nommé pasteur, Boye laissa la poésie dramatique pour la poésie lyrique, mit en vers danois les psaumes de David et composa lui-même un nombre considérable de psaumes originaux, dont plusieurs ont remplacé ceux de Kingo, qui, depuis longues années, étaient presque seuls en usage dans les églises danoises. On a aussi de Boye plusieurs recueils de sermons où l'on trouve, ainsi que dans ses psaumes, un véritable esprit chrétien, une grande richesse d'images, un sentiment profond de la nature et un style pur et éloquent.

BOYÉ (Charles-Joseph), général français, né dans l'électorat de Trèves en 1762. Il s'enrôla en 1778 dans le régiment de hussards de Conflans, et obtint en 1781 le grade de capitaine. Il se distingua à la bataille de Nerwinde, devint chef de bataillon en 1793, et général en l'an II. Sous Kléber, il commanda le centre de l'armée de Sambre-et-Meuse, prit une part glorieuse à la journée de Hohenlinden et à beaucoup d'autres.

BOYEN (Hermann), homme d'Etat prussien, né à Kreuzbourg en 1771, mort en 1848. Il servit dans les guerres contre la France, dirigea le ministère de la guerre depuis 1814 jusqu'en 1819, et le ministère d'Etat de 1841 à 1847. C'était un ministre capable et habile. Il a aussi cultivé les lettres avec succès; on lui doit un chant national, la *Délivrance de la Prusse*, et les *Souvenirs de la vie de Gunther* (Berlin, 1834), général sous les ordres de qui il avait commencé ses services militaires.

BOYER s. m. (bo-ïé). Bouvier. || Vieux mot.

BOYER ou **BOIER** s. m. (ho-ïé). Mar. Espèce de bâtiment de charge hollandais: *Les boyers naviguent peu et mal en pleine mer*. (Willamez.)

BOYER (Paul), polygraphe français, né vers 1615. Il accompagna Brétigny en Guyane et revint en France lorsque la colonie française fut détruite. On a de lui plusieurs ouvrages, notamment une *Relation de ce qui s'est fait et passé au voyage de M. de Bréti-*

gny à l'Amérique occidentale, avec un dictionnaire de la langue (Paris, 1654).

BOYER (l'abbé Claude), poète et prédicateur français, né à Albi en 1618, mort en 1698. Voilà du moins ce que disent tous les biographes; mais le malin Furetière prétend que l'abbé Boyer, plus heureux que Cotin, n'a jamais endormi personne à ses sermons, par la raison péremptoire que jamais chaire ne lui fut ouverte; il n'aurait donc été qu'un prédicateur *in partibus*. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'on était assis encore plus à l'aise aux sermons de l'abbé Boyer qu'à ceux de son confrère. Sa qualité de poète est moins contestée; mais Boileau, et surtout Racine, y ont fait de terribles accrocs; on peut même affirmer que c'est grâce à leurs épigrammes que le nom de Boyer est venu jusqu'à nous; sans cela, il dormirait dans un profond oubli à côté de tous ces auteurs que le satirique a tirés de l'obscurité pour les besoins de la rime ou pour armer les combattants du *Lutrin*. Admirez le privilège du génie, qui imprime le sceau de l'immortalité à tout ce qu'il touche: aux uns, l'immortalité de la gloire; aux autres, celle du ridicule. Le pauvre Boyer fait partie de cette dernière phalange. Mais aussi pourquoi commettre des tragédies, lorsqu'on est épiquement impitoyablement comme Boileau et Racine? Il est vrai que Boursault a eu le mauvais goût de louer l'auteur de *Judith*; il est bien vrai encore que Chapelain voit en Boyer « un poète de théâtre qui ne cède qu'au seul Corneille en cette profession; » il est facile de s'imaginer ce que devait valoir la recommandation de Chapelain auprès de l'auteur d'*Andronique*, sans parler de celui des satires, dont l'opinion est suffisamment connue. A cet éloge bouillon Boileau répondit par un seul vers:

Boyer est à Pinchène égal pour le lecteur.

Or on peut être assuré que, dans la pensée de Boileau, Pinchène n'était pas du tout à Corneille égal pour le lecteur, ce qui infirme un peu l'équation de ce Chapelain, qui était un si bon homme.

Néanmoins, après douze tragédies, Boyer vit s'ouvrir pour lui les portes de l'Académie française (1666). Son discours de réception, que le recueil de Coignard nous a conservé, est dénué de tout mérite de style; on y remarque que cette plate et hypocrite modestie que ne manquent jamais d'étaler les récipiendaires au milieu des plus belles fleurs de leur rhétorique; on en jugera par cet extrait:

« Je vous diray donc, messieurs, que cet honneur m'a paru si grand, que j'ai passé plusieurs années sans oser le demander. Une pensée si ambitieuse n'osait sortir de mon cœur; j'attendais que le temps lui donnât plus de force et de hardiesse, et j'ai cru que ce qui me manquait du côté des qualités nécessaires pour obtenir cette place serait suppléé par le mérite de cette retenue et d'une longue patience... »

La patience est une belle vertu, et nous serions bien fâché d'en dire du mal; mais de là à en faire un titre académique, il y a loin. Certes, on ne s'attendait guère à voir la patience en cette affaire. Il est vrai que quelquefois on n'y voit rien du tout, ce qui est encore bien moins. Tenons donc compte à Boyer de sa vertu de patience, et disons quelques mots de son *chef-d'œuvre*, de sa tragédie de *Judith*, qui commença, il faut le reconnaître, par être assez favorablement accueillie; mais Racine y mit bon ordre, et jamais elle ne se releva de cette épigramme, qui est cependant plus badine que méchante en réalité:

A sa *Judith*, Boyer, par aventure,

Étoit assis près d'un riche caissier;

Bien aisé étoit, car le bon financier

S'attendrissoit et pleuroit sans mesure.

« Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur,

Le beau vous touche, et ne berne d'humeur,

A vous saisir pour une salverie. »

Lors le richard, en larmoyant, lui dit:

« Je pleure, hélas, pour ce pauvre Holopherne

Si méchamment mis à mort par *Judith*. »

Une circonstance assez curieuse, c'est que cette méchante tragédie biblique, représentée pendant le carême, passionna le public parisien, tandis qu'elle fut impitoyablement sifflée quand on voulut la reprendre après Pâques. Comme la Champmeslé se plaignait de cette inconstance du parterre: « Il n'y a rien là d'étonnant, lui répondit Racine; c'est que, lors de la première représentation, les sifflets étaient à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau. »

Après *Judith* vint *Méduse*; cette fois, ce fut le poète Gacon qui se chargea de donner satisfaction à la critique:

Boyer, avec sa vieille muse,

Après *Judith* a fait *Méduse*,

Et le public convient qu'il n'a pas mieux traité

La fable que la Vérité.

Enfin, Boyer ayant donné une autre tragédie, qui ne fut jouée qu'un vendredi et le dimanche suivant, et le malencontreux poète ayant attribué à cette circonstance la chute de son ouvrage, Furetière traduisit par l'épigramme suivante la naïve excuse de l'auteur:

Quand les pièces représentées

De Boyer sont peu fréquentées,

Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistants,

Voici comment il tourne la chose:

Vendredi la pluie en est cause

Et dimanche c'est le beau temps.